

BORDEREAU DE COTISATION RÉGIONALE

3^{ème} trimestre 2018

À RETOURNER À L'UNION RÉGIONALE ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2018

Nom SCOP / SCIC

.....

VOS INFORMATIONS

Nb associés-salariés

Nb salariés

Catégorie de la SCOP / SCIC

SCOP / SCIC de la distribution

Autres SCOP / SCIC

(1) Taux de sociétariat%

(2) Taux de cotisation applicable%

(3) Base de calcul€

(4) Résultat avant IS€

COTISATION SUR CA OU MARGE TRIMESTRIELLE

Base de calcul (3)	Taux de cotisation applicable (2)	Montant HT	TVA TVA appliquée : 20%	Montant TTC à payer
.....€	X%	=€€

CALCULÉE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES OU LA MARGE BRUTE

COTISATION SUR LE RÉSULTAT ANNUEL

Clôture exercice le /.... /....

Résultat avant IS (4)	Report à nouveau négatif	Base de cotisation
.....€	-€
=		
Base de cotisation	Taux cotisation annuelle	Montant HT
.....€	X 1%	=
	€
		TVA TVA appliquée : 20%
	€
		Montant TTC à payer
	€

CALCULÉE SUR LE RÉSULTAT AVANT IS

À RENSEIGNER MÊME SI BASES NÉGATIVES

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE L'URSCOP MIDI-PYRÉNÉES

Fait à, le /.... /....

Signature

NOTICE

(1) CALCUL DU TAUX DE SOCIÉTARIAT = Nb associés-salariés x 100 / Nb salariés

Les salariés doivent être en activité (tous contrats de travail- CDI- CDD- Intérim...) et sont décomptés en nombre d'individus quelque soit le temps de travail.

(2) DÉTERMINATION DU TAUX DE COTISATION APPLICABLE = en fonction de la catégorie de la SCOP / SCIC et du taux de sociétariat

SCOP / SCIC de la distribution	
Taux de sociétariat	% de la marge brute
- 50%	0,20%
de 50 à 80%	0,16%
+ 80%	0,10%

Autres SCOP / SCIC	
Taux de sociétariat	% du chiffre d'affaires HT
- 50%	0,10%
de 50 à 80%	0,08%
+ 80%	0,05%

(3) DÉTERMINATION DE LA BASE DE CALCUL

SCOP / SCIC de la distribution = marge brute (CA HT- coût d'achat HT des marchandises vendues) // Autres SCOP / SCIC = CA HT encaissé

(4) RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔT SUR SOCIÉTÉ

Pour les SCOP / SCIC qui ont clôturé leur exercice au cours du 2^{ème} trimestre 2018 (au plus tard le 30/06/2018)

PENSEZ À CONSERVER UNE COPIE DU PRÉSENT BORDEREAU POUR VOTRE COMPTABILITÉ